

Montréal, le 3 novembre 2016

Monsieur Carl Bédard

Chargé de projets

Service des ressources matérielles

Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys

1150, rue Galt

Verdun, QC H4G 2P9

Objet : Caractérisation complémentaire des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante dans le cadre du projet de remplacement d'une entrée électrique à l'école Félix-Leclerc

N. réf. : 141-12630-00 ph. 2500

V. réf. : 5FLECM.01

Monsieur Bédard,

Dans le cadre du projet de remplacement d'une entrée électrique à l'école Félix-Leclerc située au 311, rue Inglewood à Pointe-Claire (QC), WSP Canada Inc. a effectué une caractérisation complémentaire des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante (MSCA) affectés par les travaux prévus au projet.

Les travaux d'échantillonnage ont été effectués le 19 octobre 2016 par Laurent Gazaille, technicien en environnement de WSP Canada Inc.

1. ÉCHANTILLONNAGE ET ANALYSES

1.1 STRATÉGIE

La stratégie d'échantillonnage a été établie selon les exigences des nouvelles dispositions réglementaires du *Règlement sur la santé et la sécurité du travail* (RSST, S-2.1, r. 13) et le *Code de sécurité pour les travaux de construction* (CSTC, S-2.1, r. 4) relatives à la gestion sécuritaire de l'amiante en vigueur depuis le 6 juin 2013 et selon l'expérience du technicien et des études antérieures disponibles.

Selon les nouvelles dispositions réglementaires, des zones d'échantillonnage doivent être définies en fonction, de l'historique de la construction du bâtiment, de l'étage du bâtiment, des composants du bâtiment tels qu'un mur ou un plafond et du matériau de surfacage. Ce sont ces « zones présentant des similitudes d'ouvrage » (ZPSO) qui définissent les différents matériaux et les quantités d'échantillons à prélever.

Les références ci-dessous ont été utilisées pour déterminer le nombre d'échantillons à prélever par type de matériau :

- Les MSCA fabriqués en usine (gypse et composé à joints) :
1 échantillon / ZPSO;
- Les MSCA mélangés sur place, tels les plâtres et crépis cimentaires :
9 échantillons / ZPSO.

1.2 ÉTUDE ANTÉRIEURE

Une caractérisation antérieure à la présente étude intitulée « Caractérisation des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante – École Félix-Leclerc – Bâtiment Principal » a été réalisée par le Groupe Gesfor, Poirier, Pinchin en 2012.

Les nouvelles dispositions réglementaires du *Règlement sur la santé et la sécurité au travail* et du *Code de sécurité pour les travaux de construction* entrées en vigueur depuis le 6 juin 2013 apportent des modifications dans la stratégie et le nombre d'échantillons à prélever pour chaque type de matériau. Dans cette perspective, des échantillons supplémentaires ont été prélevés principalement sur les matériaux mélangés sur place, tels les plâtres et crépis cimentaires, afin de se conformer à la réglementation en vigueur.

Le tableau 1 ci-dessous résume le nombre d'échantillons de plâtre et de crépi qui ont été prélevés lors de l'étude antérieure ainsi que le nombre d'échantillons prélevés dans la présente caractérisation :

Tableau 1 Nombre d'échantillons prélevés

ÉTAGE	MATÉRIAU	ÉLÉMENTS	CARACTÉRISATION ANTÉRIEURE	CARACTÉRISATION COMPLÉMENTAIRE	TOTAL
Sous-sol	Plâtre/crépi	Mur	7	2	9
	Plâtre/crépi	Plafond	5	4	9
	Crépi	Mur	5	4	9
	Crépi	Plafond	5	4	9
Rez-de-chaussée	Plâtre/crépi	Mur	7	2	9
	Plâtre/crépi	Plafond	5	4	9
Étage	Plâtre/crépi	Mur	5	4	9
	Plâtre/crépi	Plafond	3	6	9

1.3 LABORATOIRE ET MÉTHODE D'ANALYSE

Trente (30) échantillons ont été prélevés afin de compléter les séries de neuf (9) échantillons des matériaux présentés dans le tableau 1 ci-dessus. De plus, deux (2) échantillons, soit un (1) composé à joints et un (1) gypse, qui n'ont pas été échantillonnés dans le cadre de l'étude antérieure, ont été prélevés au rez-de-chaussée.

L'ensemble des trente-deux (32) échantillons de MSCA ont été analysés par le laboratoire AxxonLab de Montréal (QC), un laboratoire indépendant détenant des accréditations dûment reconnues auprès de l'IRSST.

L'identification de l'amiante a été réalisée en suivant la procédure analytique 244 de l'Institut Robert-Sauvé de recherche en santé et sécurité au travail du Québec (IRSST), soit par microscopie à lumière polarisée (MLP). Les pourcentages des types d'amiante sont estimés (amosite, chrysotile, etc.) ainsi que les pourcentages des autres matières fibreuses (minérales, végétales, etc.) et non fibreuses (silicates, carbonates, etc.).

En vertu de l'article 3.23 du *Code de sécurité pour les travaux de construction*, un matériau est considéré comme contenant de l'amiante dès que sa concentration en amiante est d'au moins 0,1 % de fibres d'amiante. En raison du caractère discriminant de ce type d'analyse, dès qu'un échantillon d'un matériau mélangé sur place est détecté positif en amiante (au moins 0,1 %), il doit être géré comme un MSCA en dépit des échantillons reçus dits « négatifs » de ce même matériau.

2. RÉSULTATS

Suite à la caractérisation complémentaire des MSCA, tous les échantillons prélevés dans le cadre de la présente étude se sont avérés exempts d'amiante.

Le tableau d'inventaire est présenté à l'annexe A, le rapport photographique à l'annexe B et le certificat d'analyses à l'annexe C.

3. CONCLUSION

L'ensemble des trente-deux (32) échantillons prélevés dans le cadre de la présente étude se sont avérés exempts d'amiante. Les présents résultats et ceux présentés au rapport du Groupe Gesfor, Poirier, Pinchin intitulé « Caractérisation des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante – École Félix-Leclerc – Bâtiment Principal » réalisé en 2012 révèlent que les plâtres et les crépis cimentaires présents sur les murs et les plafonds de tous les étages ainsi que le composé à joints et le gypse présents sur les murs et les plafonds du rez-de-chaussée de l'école ne contiennent pas d'amiante.

Ainsi, les travaux de réfection touchant à ces matériaux peuvent être effectués en condition propre, c'est-à-dire sans les mesures de protection pour des travaux en présence d'amiant.

Nous espérons le tout à votre entière satisfaction et vous prions d'agréer, Monsieur Bédard, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "K. Eggie".

Kael Eggie, ing, M. Sc.
Chargé de projet – Environnement

p.j. :	Annexe A	Tableau d'inventaire
	Annexe B	Rapport photographique
	Annexe C	Certificat d'analyses
	Annexe D	Limitations



ANNEXE A
Tableau d'inventaire



Tableau 1 - Résultats Amiante

Client: CSMB			Site: École secondaire Félix-Leclerc			
Technicien(s): Laurent Gazaille			Date: 2016-10-19	# de projet: 141-12630-00 ph. 2500		
# ÉCHANTILLON	SALLE ET EMPLACEMENT	NOM DE L'ÉCHANTILLON	COMPOSITION ET POURCENTAGE D'AMIANTE	TYPE DE MATÉRIAU	COULEUR	État
1	Étage - Mur - 355	1-étage-mur-cp	Non-déecté	Crépi et plâtre	Blanc et gris	Bon
2	Étage - Mur - 356	2-étage-mur-cp	Non-déecté	Crépi et plâtre	Blanc et gris	Bon
3	Étage - Mur - 306	3-étage-mur-cp	Non-déecté	Crépi et plâtre	Blanc et gris	Bon
4	Étage - Mur - 306	4-étage-mur-cp	Non-déecté	Crépi et plâtre	Blanc et gris	Bon
5	Étage - Plafond - 355	5-étage-pf-cp	Non-déecté	Crépi et plâtre	Blanc et gris	Bon
6	Étage - Plafond - 356h	6-étage-pf-cp	Non-déecté	Crépi et plâtre	Blanc et gris	Bon
7	Étage - Plafond - 356f	7-étage-pf-cp	Non-déecté	Crépi et plâtre	Blanc et gris	Bon
8	Étage - Plafond - 306	8-étage-pf-cp	Non-déecté	Crépi et plâtre	Blanc et gris	Bon
9	Étage - Plafond - 307h	9-étage-pf-cp	Non-déecté	Crépi et plâtre	Blanc et gris	Bon
10	Étage - Plafond - 307f	10-étage-pf-cp	Non-déecté	Crépi et plâtre	Blanc et gris	Bon
11	RDC - Mur 262	11-rdc-mur-cp	Non-déecté	Crépi et plâtre	Blanc et gris	Bon
12	RDC - Mur - 253a	12-rdc-mur-cp	Non-déecté	Crépi et plâtre	Blanc et gris	Bon
13	RDC - Plafond - 253a	13-rdc-pf-cp	Non-déecté	Crépi et plâtre	Blanc et gris	Bon
14	RDC - Plafond - 262	14-rdc-pf-cp	Non-déecté	Crépi et plâtre	Blanc et gris	Bon
15	RDC - Plafond - 262b	15-rdc-pf-cp	Non-déecté	Crépi et plâtre	Blanc et gris	Bon
16	RDC - Plafond - 212	16-rdc-pf-cp	Non-déecté	Crépi et plâtre	Blanc et gris	Bon
17	Sous-sol - Plafond - 123	17-ss-pf-cp	Non-déecté	Crépi et plâtre	Blanc et gris	Bon
18	Sous-sol - Plafond - 123	18-ss-pf-cp	Non-déecté	Crépi et plâtre	Blanc et gris	Bon
19	Sous-sol - Plafond - 123a(156)	19-ss-pf-cp	Non-déecté	Crépi et plâtre	Blanc et gris	Bon
20	Sous-sol - Plafond - 123a(156)	20-ss-pf-cp	Non-déecté	Crépi et plâtre	Blanc et gris	Bon
21	Sous-sol - Mur - 126b	21-ss-mur-cp	Non-déecté	Crépi et plâtre	Blanc et gris	Bon
22	Sous-sol - Mur - 123a(156)	22-ss-mur-cp	Non-déecté	Crépi et plâtre	Blanc et gris	Bon
23	Sous-sol - Plafond - 124	23-ss-pf-cc	Non-déecté	Crépi cimentaire	Gris	Bon
24	Sous-sol - Plafond - 124	24-ss-pf-cc	Non-déecté	Crépi cimentaire	Gris	Bon
25	Sous-sol - Plafond - 126a	25-ss-pf-cc	Non-déecté	Crépi cimentaire	Gris	Bon



Tableau 1 - Résultats Amiante

Client: CSMB

Site: École secondaire Félix-Leclerc

Technicien(s): Laurent Gazaille

Date: 2016-10-19

de projet: 141-12630-00 ph. 2500

# ÉCHANTILLON	SALLE ET EMPLACEMENT	NOM DE L'ÉCHANTILLON	COMPOSITION ET POURCENTAGE D'AMIANTE	TYPE DE MATÉRIAU	COULEUR	État
26	Sous-sol - Plafond - 126a	26-ss-pf-cc	Non-déecté	Crépi cimentaire	Gris	Bon
27	Sous-sol - Mur - 124	27-ss-mur-cc	Non-déecté	Crépi cimentaire	Gris	Bon
28	Sous-sol - Mur - 124	28-ss-mur-cc	Non-déecté	Crépi cimentaire	Gris	Bon
29	Sous-sol - Mur - 126a	29-ss-mur-cc	Non-déecté	Crépi cimentaire	Gris	Bon
30	Sous-sol - Mur - 127	30-ss-mur-cc	Non-déecté	Crépi cimentaire	Gris	Bon
31	RDC - Mur - 265f	31-rdc-mur-caj	Non-déecté	Composé à joints	Blanc	Bon
32	RDC - Mur - corridor	32-rdc-mur-gps	Non-déecté	Panneau de gypse	Blanc et gris	Bon



ANNEXE B
Rapport photographique

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE



Photo 1 - Plâtre/crépi sur les murs à l'étage qui ne contient pas d'amiante, local 355.

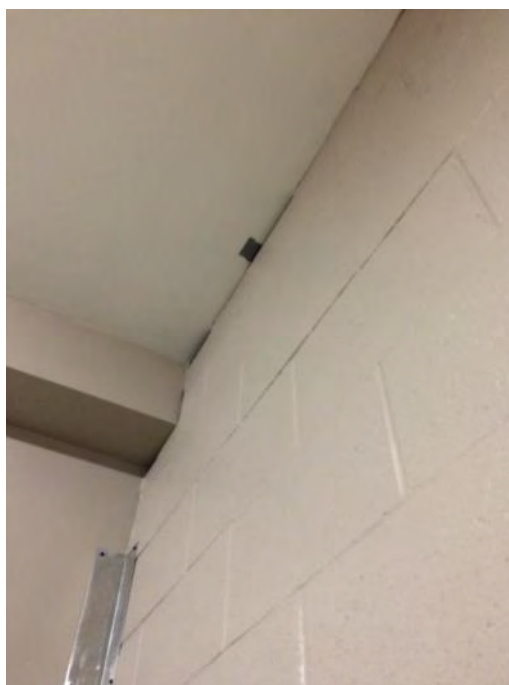


Photo 2 - Plâtre/crépi sur le plafond à l'étage qui ne contient pas d'amiante, local 356h.



Photo 3 - Composé à joints sur le mur au rez-de-chaussée qui ne contient pas d'amiante, local 265f.



Photo 4 - Gypse sur le mur au rez-de-chaussée qui ne contient pas d'amiante, près du local 262



Photo 5 - Plâtre/crépi sur les murs au rez-de-chaussée qui ne contient pas d'amiante, local 253a.

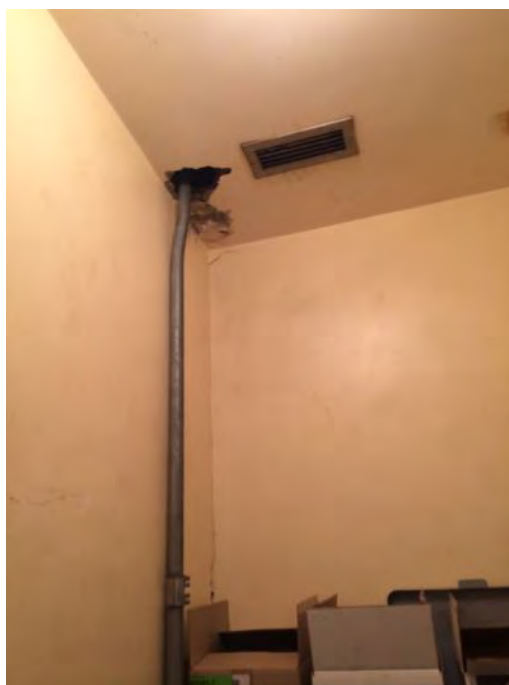


Photo 6 - Plâtre/crépi sur le plafond au rez-de-chaussée qui ne contient pas d'amiante, local 212.



Photo 7 - Plâtre/crépi sur les murs au sous-sol qui ne contient pas d'amiante, local 126b.

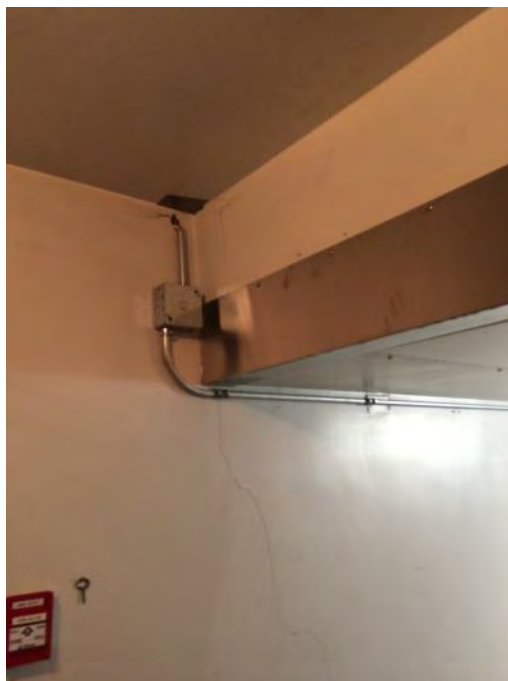


Photo 8 - Plâtre/crépi sur le plafond au sous-sol qui ne contient pas d'amiante, local 123 (entrée).



ANNEXE C
Certificat d'analyses

Monsieur Kael EGGIE
WSP CANADA INC
1600 boul. René-Lévesque O
Montréal (Québec)
H3H 1P9

CERTIFICAT NO.: 164459

RAPPORT D'ANALYSE

MÉTHODE DE CARACTÉRISATION :

I.R.S.S.T. MA-244 (Caractérisation des fibres dans les poussières déposées ou dans les matériaux en vrac).

Microscopie à lumière polarisée (MLP)

MÉTHODE D'ÉCHANTILLONNAGE : 3 à 10 grammes de substance

SENSIBILITÉ : fibres > 5 µm de longueur et > 0,5 µm de diamètre

MÉTHODE DE QUANTIFICATION :

Estimation visuelle

SENSIBILITÉ : < 1 % (V/V)

La gamme de concentrations de fibres pouvant être rapportée sur le rapport est la suivante:

a - n.d. (Non décelées: pas d'évidence de la présence de fibres dans au moins 9 montages).

b - Traces (Présence de 4 fibres et moins sur l'ensemble des 9 montages: contamination possible de l'échantillon).

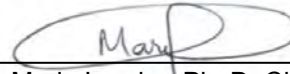
c - <1 % (présence de 5 fibres et plus sur l'ensemble des 9 montages).

d - De 1 % à 100 % par gamme de concentrations.

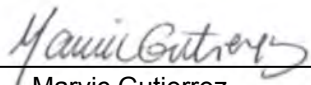
Les deux dernières gammes (c et d) confirment la présence d'amiante dans l'échantillon.

Client :	WSP
Notre Projet :	164459
Date d'Émission :	28 OCTOBRE 2016
Date de Réception :	21 OCTOBRE 2016 (AM)
Date d'Analyse:	27-28 OCTOBRE 2016
No. B.C. :	N/D
Votre Projet :	141-12630-00 PH. 2500
Échantillons reçus :	32
Échantillons analysés par MLP :	32

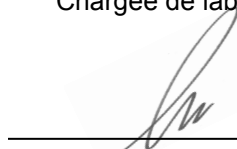
Analysé par :


Maria Lendar, Ph. D. Chimiste
Chargée de laboratoire

Analysé par :


Marvic Gutierrez,
Chargée de laboratoire

Vérifié par :


David Mitch, M. Sc.

Participant au Programme de QC AIHA BAPAT
Laboratoire Officiel Reconnu au Programme CQ VRAC de l'I.R.S.S.T.

 **AIHA**[®]
Protecting Worker Health
Numéro de laboratoire: 203509

 **irst**
Numéro de laboratoire: CQ64



X Certificat d'Analyse

Certificat no. : **164459**

Client :	WSP	No. B.C. :	N/D
Notre Projet :	164459	Votre Projet :	141-12630-00 PH. 2500
Date de Réception :	21 OCTOBRE 2016 (AM)	Date d'Analyse :	27-28 OCTOBRE 2016

X Résultats

Les échantillons listés ci-dessous ont été analysés par microscopie à lumière polarisée (MLP) selon la méthode de l'I.R.S.S.T. MA-244 pour la détection d'amiante dans les échantillons de matériaux en vrac. Dans le cas où l'échantillon est constitué de plus d'une phase, l'analyse de chacune de ces phases est rapportée. Si aucune fibre d'amiante n'a été décelée dans les tuiles de plancher par l'analyse MLP, le détail d'une analyse MET est annexé à la fin de ce rapport, sauf refus du client.

Nom ou no. d'échantillon : 1- 1-ÉTAGE-MUR-CP	
Description visuelle au stéréomicroscope : Crépi Cimentaire Beige et Plâtre Blanc	
Nombre de phases : 2	
1- Phase Crépi	
Fibres d'amiante	n.d. (non décelées)
Poils animaux	< 1 %
Fibres organiques naturelles (CELLULOSE)	< 1 %
Particules anguleuses, fragments et autres	> 90 %
2- Phase Plâtre	
Fibres d'amiante	n.d. (non décelées)
Fibres organiques naturelles (CELLULOSE)	< 1 %
Particules anguleuses, fragments et autres	> 90 %

Nom ou no. d'échantillon : 2- 2-ÉTAGE-MUR-CP	
<i>Description visuelle au stéréomicroscope : Crépi Cimentaire Beige et Plâtre Blanc</i>	
Nombre de phases : 2	
1- Phase Crépi	
Fibres d'amiante	n.d. (non décelées)
Poil animal	< 1 %
Fibres organiques naturelles (CELLULOSE)	< 1 %
Particules anguleuses, fragments et autres	> 90 %
2- Phase Plâtre	
Fibres d'amiante	n.d. (non décelées)
Fibres organiques naturelles (CELLULOSE)	< 1 %
Particules anguleuses, fragments et autres	> 90 %

Nom ou no. d'échantillon : 3- 3-ÉTAGE-MUR-CP	
<i>Description visuelle au stéréomicroscope : Crépi Cimentaire Beige et Plâtre Blanc</i>	
Nombre de phases : 2	
1- Phase Crépi	
Fibres d'amiante	n.d. (non décelées)
Poil animal	< 1 %
Fibres organiques naturelles (CELLULOSE)	< 1 %
Particules anguleuses, fragments et autres	> 90 %
2- Phase Plâtre	
Fibres d'amiante	n.d. (non décelées)
Fibres organiques naturelles (CELLULOSE)	< 1 %
Particules anguleuses, fragments et autres	> 90 %

Nom ou no. d'échantillon : 4- 4-ÉTAGE-MUR-CP	
<i>Description visuelle au stéréomicroscope : Crépi Cimentaire Beige et Plâtre Blanc</i>	
Nombre de phases : 2	
1- Phase Crépi	
Fibres d'amiante	n.d. (non décelées)
Fibres organiques naturelles (CELLULOSE)	< 1 %
Particules anguleuses, fragments et autres	> 90 %
2- Phase Plâtre	
Fibres d'amiante	n.d. (non décelées)
Fibres organiques naturelles (CELLULOSE)	< 1 %
Particules anguleuses, fragments et autres	> 90 %

Nom ou no. d'échantillon : 5- 5-ÉTAGE-PF-CP	
<i>Description visuelle au stéréomicroscope : Crépi Cimentaire Beige et Plâtre Blanc</i>	
<i>Nombre de phases : 2</i>	
1- Phase Crépi	
Fibres d'amiante	n.d. (non décelées)
Fibres organiques naturelles (CELLULOSE)	< 1 %
Particules anguleuses, fragments et autres	> 90 %
2- Phase Plâtre	
Fibres d'amiante	n.d. (non décelées)
Particules anguleuses, fragments et autres	> 90 %

Nom ou no. d'échantillon : 6- 6-ÉTAGE-PF-CP	
<i>Description visuelle au stéréomicroscope : Crépi Cimentaire Beige et Plâtre Blanc</i>	
<i>Nombre de phases : 2</i>	
1- Phase Crépi	
Fibres d'amiante	n.d. (non décelées)
Fibres organiques naturelles (CELLULOSE)	< 1 %
Particules anguleuses, fragments et autres	> 90 %
2- Phase Plâtre	
Fibres d'amiante	n.d. (non décelées)
Fibres organiques naturelles (CELLULOSE)	< 1 %
Particules anguleuses, fragments et autres	> 90 %

Nom ou no. d'échantillon : 7- 7-ÉTAGE-PF-CP	
<i>Description visuelle au stéréomicroscope : Plâtre Blanc</i>	
<i>Nombre de phases : 1</i>	
1- Phase Plâtre	
Fibres d'amiante	n.d. (non décelées)
Fibres organiques naturelles (CELLULOSE)	< 1 %
Particules anguleuses, fragments et autres	> 90 %

*Présence d'une quantité de crépi cimentaire beige inférieure à 3g (IRSST MA-244)

Nom ou no. d'échantillon : 8- 8-ÉTAGE-PF-CP	
<i>Description visuelle au stéréomicroscope : Crépi Cimentaire Beige et Plâtre Blanc</i>	
<i>Nombre de phases : 2</i>	
1- Phase Crépi	
Fibres d'amiante	n.d. (non décelées)
Fibres organiques naturelles (CELLULOSE)	< 1 %
Particules anguleuses, fragments et autres	> 90 %
2- Phase Plâtre	
Fibres d'amiante	n.d. (non décelées)
Fibres organiques naturelles (CELLULOSE)	< 1 %
Particules anguleuses, fragments et autres	> 90 %

Nom ou no. d'échantillon : 9- 9-ÉTAGE-PF-CP	
<i>Description visuelle au stéréomicroscope : Crépi Cimentaire Beige et Plâtre Blanc</i>	
<i>Nombre de phases : 2</i>	
1- Phase Crépi	
Fibres d'amiante	n.d. (non décelées)
Fibres organiques naturelles (CELLULOSE)	< 1 %
Particules anguleuses, fragments et autres	> 90 %
2- Phase Plâtre	
Fibres d'amiante	n.d. (non décelées)
Particules anguleuses, fragments et autres	> 90 %

Nom ou no. d'échantillon : 10- 10-ÉTAGE-PF-CP	
<i>Description visuelle au stéréomicroscope : Crépi Cimentaire Beige et Plâtre Blanc</i>	
<i>Nombre de phases : 2</i>	
1- Phase Crépi	
Fibres d'amiante	n.d. (non décelées)
Fibres organiques naturelles (CELLULOSE)	< 1 %
Particules anguleuses, fragments et autres	> 90 %
2- Phase Plâtre	
Fibres d'amiante	n.d. (non décelées)
Fibres organiques naturelles (CELLULOSE)	< 1 %
Particules anguleuses, fragments et autres	> 90 %

Nom ou no. d'échantillon : 11- 11-RDC-MUR-CP	
Description visuelle au stéréomicroscope : Crépi Cimentaire Beige et Plâtre Blanc	
Nombre de phases : 2	
1- Phase Crépi	
Fibres d'amiante	n.d. (non décelées)
Poils animaux	< 1 %
Fibres organiques naturelles (CELLULOSE)	< 1 %
Particules anguleuses, fragments et autres	> 90 %
2- Phase Plâtre	
Fibres d'amiante	n.d. (non décelées)
Fibres organiques naturelles (CELLULOSE)	< 1 %
Particules anguleuses, fragments et autres	> 90 %

Nom ou no. d'échantillon : 12- 12-RDC-MUR-CP	
Description visuelle au stéréomicroscope : Crépi Cimentaire Beige et Plâtre Blanc	
Nombre de phases : 2	
1- Phase Crépi	
Fibres d'amiante	n.d. (non décelées)
Poils animaux	< 1 %
Fibres organiques naturelles (CELLULOSE)	< 1 %
Particules anguleuses, fragments et autres	> 90 %
2- Phase Plâtre	
Fibres d'amiante	n.d. (non décelées)
Particules anguleuses, fragments et autres	> 90 %

Nom ou no. d'échantillon : 13- 13-RDC-PF-CP	
Description visuelle au stéréomicroscope : Crépi Cimentaire Beige et Plâtre Blanc	
Nombre de phases : 2	
1- Phase Crépi	
Fibres d'amiante	n.d. (non décelées)
Poils animaux	< 1 %
Fibres organiques naturelles (CELLULOSE)	< 1 %
Particules anguleuses, fragments et autres	> 90 %
2- Phase Plâtre	
Fibres d'amiante	n.d. (non décelées)
Fibres organiques naturelles (CELLULOSE)	< 1 %
Particules anguleuses, fragments et autres	> 90 %

*Présence d'une quantité de crépi cimentaire beige inférieure à 3g (IRSST MA-244)

Nom ou no. d'échantillon : 14- 14-RDC-PF-CP	
Description visuelle au stéréomicroscope : Plâtre Blanc	
Nombre de phases : 1	
1- Phase Plâtre	
Fibres d'amiante	n.d. (non décelées)
Particules anguleuses, fragments et autres	> 90 %

Nom ou no. d'échantillon : 15- 15-RDC-PF-CP	
Description visuelle au stéréomicroscope : Crépi Cimentaire Beige et Plâtre Blanc	
Nombre de phases : 2	
1- Phase Crépi	
Fibres d'amiante	n.d. (non décelées)
Poils animaux	< 1 %
Fibres organiques naturelles (CELLULOSE)	< 1 %
Particules anguleuses, fragments et autres	> 90 %
2- Phase Plâtre	
Fibres d'amiante	n.d. (non décelées)
Particules anguleuses, fragments et autres	> 90 %

*Présence d'une quantité de crépi cimentaire beige inférieure à 3g (IRSST MA-244)

Nom ou no. d'échantillon : 16- 16-RDC-PF-CP	
Description visuelle au stéréomicroscope : Crépi Cimentaire Beige et Plâtre Blanc	
Nombre de phases : 2	
1- Phase Crépi	
Fibres d'amiante	n.d. (non décelées)
Poils animaux	< 1 %
Fibres organiques naturelles (CELLULOSE)	< 1 %
Particules anguleuses, fragments et autres	> 90 %
2- Phase Plâtre	
Fibres d'amiante	n.d. (non décelées)
Fibres organiques naturelles (CELLULOSE)	< 1 %
Particules anguleuses, fragments et autres	> 90 %

Nom ou no. d'échantillon : 17- 17-SS-PF-CP	
Description visuelle au stéréomicroscope :	
Crépi Cimentaire Beige, Plâtre Beige et Plâtre Blanc	
Nombre de phases : 3	
1- Phase Crépi	
Fibres d'amiante	n.d. (non décelées)
Fibres organiques naturelles (CELLULOSE)	< 1 %
Particules anguleuses, fragments et autres	> 90 %
2- Phase Plâtre Beige	
Fibres d'amiante	n.d. (non décelées)
Particules anguleuses, fragments et autres	> 90 %
3- Phase Plâtre Blanc	
Fibres d'amiante	n.d. (non décelées)
Fibres organiques naturelles (CELLULOSE)	< 1 %
Particules anguleuses, fragments et autres	> 90 %

Nom ou no. d'échantillon : 18- 18-SS-PF-CP	
Description visuelle au stéréomicroscope : Plâtre Blanc	
Nombre de phases : 1	
1- Phase Plâtre	
Fibres d'amiante	n.d. (non décelées)
Fibres organiques naturelles (CELLULOSE)	< 1 %
Particules anguleuses, fragments et autres	> 90 %

*Présence d'une quantité de crépi cimentaire beige inférieure à 3g (IRSST MA-244)

Nom ou no. d'échantillon : 19- 19-SS-PF-CP	
Description visuelle au stéréomicroscope : Crépi Cimentaire Beige et Plâtre Blanc	
Nombre de phases : 2	
1- Phase Crépi	
Fibres d'amiante	n.d. (non décelées)
Fibres organiques naturelles (CELLULOSE)	< 1 %
Particules anguleuses, fragments et autres	> 90 %
2- Phase Plâtre	
Fibres d'amiante	n.d. (non décelées)
Particules anguleuses, fragments et autres	> 90 %

Nom ou no. d'échantillon : 20- 20-SS-PF-CP	
<i>Description visuelle au stéréomicroscope : Crépi Cimentaire Beige et Plâtre Blanc</i>	
<i>Nombre de phases : 2</i>	
1- Phase Crépi	
Fibres d'amiante	n.d. (non décelées)
Fibres organiques naturelles (CELLULOSE)	< 1 %
Particules anguleuses, fragments et autres	> 90 %
2- Phase Plâtre	
Fibres d'amiante	n.d. (non décelées)
Fibres organiques naturelles (CELLULOSE)	< 1 %
Particules anguleuses, fragments et autres	> 90 %

Nom ou no. d'échantillon : 21- 21-SS-MUR-CP	
<i>Description visuelle au stéréomicroscope : Crépi Cimentaire Beige et Plâtre Blanc</i>	
<i>Nombre de phases : 2</i>	
1- Phase Crépi	
Fibres d'amiante	n.d. (non décelées)
Fibres organiques naturelles (CELLULOSE)	< 1 %
Particules anguleuses, fragments et autres	> 90 %
2- Phase Plâtre	
Fibres d'amiante	n.d. (non décelées)
Particules anguleuses, fragments et autres	> 90 %

Nom ou no. d'échantillon : 22- 22-SS-MUR-CP	
<i>Description visuelle au stéréomicroscope : Crépi Cimentaire Beige et Plâtre Blanc</i>	
<i>Nombre de phases : 2</i>	
1- Phase Crépi	
Fibres d'amiante	n.d. (non décelées)
Fibres organiques naturelles (CELLULOSE)	< 1 %
Particules anguleuses, fragments et autres	> 90 %
2- Phase Plâtre	
Fibres d'amiante	n.d. (non décelées)
Fibres organiques naturelles (CELLULOSE)	< 1 %
Particules anguleuses, fragments et autres	> 90 %

Nom ou no. d'échantillon : 23- 23-SS-PF-CC	
<i>Description visuelle au stéréomicroscope : Crépi Cimentaire Gris</i>	
<i>Nombre de phases : 1</i>	
1- Phase Crépi	
Fibres d'amiante	n.d. (non décelées)
Fibres organiques naturelles (CELLULOSE)	< 1 %
Particules anguleuses, fragments et autres	> 90 %

Nom ou no. d'échantillon : 24- 24-SS-PF-CC	
<i>Description visuelle au stéréomicroscope : Crépi Cimentaire Gris</i>	
<i>Nombre de phases : 1</i>	
1- Phase Crépi	
Fibres d'amiante	n.d. (non décelées)
Fibres organiques naturelles (CELLULOSE)	< 1 %
Particules anguleuses, fragments et autres	> 90 %

Nom ou no. d'échantillon : 25- 25-SS-PF-CC	
<i>Description visuelle au stéréomicroscope : Crépi Cimentaire Gris</i>	
<i>Nombre de phases : 1</i>	
1- Phase Crépi	
Fibres d'amiante	n.d. (non décelées)
Fibres organiques naturelles (CELLULOSE)	< 1 %
Particules anguleuses, fragments et autres	> 90 %

Nom ou no. d'échantillon : 26- 26-SS-PF-CC	
<i>Description visuelle au stéréomicroscope : Crépi Cimentaire Gris</i>	
<i>Nombre de phases : 1</i>	
1- Phase Crépi	
Fibres d'amiante	n.d. (non décelées)
Fibres organiques naturelles (CELLULOSE)	< 1 %
Particules anguleuses, fragments et autres	> 90 %

Nom ou no. d'échantillon : 27- 27-SS-MUR-CC	
<i>Description visuelle au stéréomicroscope : Crépi Cimentaire Gris</i>	
<i>Nombre de phases : 1</i>	
1- Phase Crépi	
Fibres d'amiante	n.d. (non décelées)
Fibres organiques naturelles (CELLULOSE)	< 1 %
Particules anguleuses, fragments et autres	> 90 %

Nom ou no. d'échantillon : 28- 28-SS-MUR-CC	
<i>Description visuelle au stéréomicroscope : Crépi Cimentaire Gris</i>	
<i>Nombre de phases : 1</i>	
1- Phase Crépi	
Fibres d'amiante	n.d. (non décelées)
Fibres organiques naturelles (CELLULOSE)	< 1 %
Particules anguleuses, fragments et autres	> 90 %

Nom ou no. d'échantillon : 29- 29-SS-MUR-CC	
<i>Description visuelle au stéréomicroscope : Crépi Cimentaire Gris</i>	
<i>Nombre de phases : 1</i>	
1- Phase Crépi	
Fibres d'amiante	n.d. (non décelées)
Fibres organiques naturelles (CELLULOSE)	< 1 %
Particules anguleuses, fragments et autres	> 90 %

Nom ou no. d'échantillon : 30- 30-SS-MUR-CC	
<i>Description visuelle au stéréomicroscope : Crépi Cimentaire Gris</i>	
<i>Nombre de phases : 1</i>	
1- Phase Crépi	
Fibres d'amiante	n.d. (non décelées)
Fibres organiques naturelles (CELLULOSE)	< 1 %
Particules anguleuses, fragments et autres	> 90 %

Nom ou no. d'échantillon : 31- 31-RDC-MUR-CAJ	
Description visuelle au stéréomicroscope : Composé à Joint Blanc	
Nombre de phases : 1	
1- Phase Composé à Joint	
Fibres d'amiante	n.d. (non décelées)
Fibres organiques naturelles (CELLULOSE)	< 1 %
Particules anguleuses, fragments et autres	> 90 %

Nom ou no. d'échantillon : 32- 32-RDC-MUR-GPS	
Description visuelle au stéréomicroscope : Gypse Gris et Composé à Joint Blanc	
(présence d'un carton brun : Cellulose > 90 %)	
Nombre de phases : 2	
1- Phase Gypse	
Fibres d'amiante	n.d. (non décelées)
Fibres organiques naturelles (CELLULOSE)	1 – 5 %
Particules anguleuses, fragments et autres	> 90 %
2- Phase Composé à Joint	
Fibres d'amiante	n.d. (non décelées)
Particules anguleuses, fragments et autres	> 90 %

CONTRÔLE DE QUALITÉ :

Nom ou no. d'échantillon : CQ1 (5-ÉTAGE-PF-CP)	
Description visuelle au stéréomicroscope : Crépi Cimentaire Beige et Plâtre Blanc	
Nombre de phases : 2	
1- Phase Crépi	
Fibres d'amiante	n.d. (non décelées)
Fibres organiques naturelles (CELLULOSE)	< 1 %
Particules anguleuses, fragments et autres	> 90 %
2- Phase Plâtre	
Fibres d'amiante	n.d. (non décelées)
Particules anguleuses, fragments et autres	> 90 %

<i>Nom ou no. d'échantillon : <u>CQ2 (17-SS-PF-CP)</u></i>	
<i>Description visuelle au stéréomicroscope :</i> Crépi Cimentaire Beige, Plâtre Beige et Plâtre Blanc	
<i>Nombre de phases : 3</i>	
1- Phase Crépi	
Fibres d'amiante	n.d. (non décelées)
Fibres organiques naturelles (CELLULOSE)	< 1 %
Particules anguleuses, fragments et autres	> 90 %
2- Phase Plâtre Beige	
Fibres d'amiante	n.d. (non décelées)
Particules anguleuses, fragments et autres	> 90 %
3- Phase Plâtre Blanc	
Fibres d'amiante	n.d. (non décelées)
Fibres organiques naturelles (CELLULOSE)	< 1 %
Particules anguleuses, fragments et autres	> 90 %

<i>Nom ou no. d'échantillon : <u>CQ3 (31-RDC-MUR-CAJ)</u></i>	
<i>Description visuelle au stéréomicroscope : Composé à Joint Blanc</i>	
<i>Nombre de phases : 1</i>	
1- Phase Composé à Joint	
Fibres d'amiante	n.d. (non décelées)
Fibres organiques naturelles (CELLULOSE)	< 1 %
Particules anguleuses, fragments et autres	> 90 %

La reproduction de ce certificat est interdite, sauf en totalité, sans la permission formelle et écrite d'AxxonLab. Les résultats d'analyse font référence aux échantillons en question seulement tel que listés ci-haut. Les échantillons seront conservés pour une période de 90 jours. Pour plus d'information veuillez consulter notre site web www.axxonlab.com

Date: 20 octobre 2016

DEMANDE D'ANALYSE

INFORMATION CLIENT

Nom/Prénom: Eggie, Kael

Adresse: 1600 René-Lévesque O.

Nom de la Compagnie: WSP Canada Inc.

Téléphone: 514 343-0773 ext. 5706

Projet N°: 141-12630-00 ph. 2500

Courriel: kael.eggie@wspgroup.com

TRANSMISSION DES RÉSULTATS (MERCI DE COCHER)

Via:

Rédaction du rapport en:

Téléphone ☐ Courriel ☒

Anglais ☐ Français ☒ Anglais et Français + 10\$ ☐

DESCRIPTION DES ECHANTILLONS

N° des
Echantillons

Description

(merci d'indiquer le type et la localisation de l'échantillon et pour les échantillons d'air indiquer le débit (L/min), le temps (min), et le volume (L))

Date de
Prélèvement et
Durée[illegible]

Arrêt de l'analyse après un résultat positif: ☒ OUI ☐ NON

MÉTHODE DE PAIEMENT

Carte de Crédit (FRAIS : VISA/MC + 3%; AMEX +4%):

N° Bon de Commande:

No. Exp. CVV

AUTORISATION ET SIGNATURE

Autorisé Par: Laurent Gazaille

Signature **Laurent Gazaille** Signature numérique de Laurent Gazaille
Date : 2016.10.20 13:11:53 GMT

Signature numérique de Laurent
Gazaille
Date : 2006.10.20 13:11:53 CEST

Échantillon(s) prélevé(s) par: Laurent Gazaille

Souhaitez-vous des photos de vos échantillons (coût supplémentaire): ☐ OUI ☒ NON Retour des échantillons demandé (coût supplémentaire) ☐ OUI ☒ NON

En soumettant cette demande d'analyse vous consentez aux termes et conditions d'Axxonlab Inc. Copyright © 2014 Axxonlab Inc.

Page of



Tableau 1 - Résultats Amiante

Client: CSMB - École secondaire Félix-Leclerc

Site: École secondaire Félix-Leclerc

Technicien(s): Laurent Gazaille

Date: Octobre 2016

de projet: ~~161-04416-00~~

# ÉCHANTILLON	Arrêt au positif	SALLE ET EMPLACEMENT	NOM DE L'ÉCHANTILLON N	COMPOSITION ET POURCENTAGE D'AMIANTE	TYPE DE MATÉRIAU	COULEUR <i>141-12630-00 ph 2500</i>	État
1	1	Étage - Mur - 355	1-étage-mur-cp		Crépi et plâtre	Blanc et gris	Bon
2		Étage - Mur - 356	2-étage-mur-cp		Crépi et plâtre	Blanc et gris	Bon
3		Étage - Mur - 306	3-étage-mur-cp		Crépi et plâtre	Blanc et gris	Bon
4		Étage - Mur - 306	4-étage-mur-cp		Crépi et plâtre	Blanc et gris	Bon
5	2	Étage - Plafond - 355	5-étage-pf-cp		Crépi et plâtre	Blanc et gris	Bon
6		Étage - Plafond - 356h	6-étage-pf-cp		Crépi et plâtre	Blanc et gris	Bon
7		Étage - Plafond - 356f	7-étage-pf-cp		Crépi et plâtre	Blanc et gris	Bon
8		Étage - Plafond - 306	8-étage-pf-cp		Crépi et plâtre	Blanc et gris	Bon
9		Étage - Plafond - 307h	9-étage-pf-cp		Crépi et plâtre	Blanc et gris	Bon
10		Étage - Plafond - 307f	10-étage-pf-cp		Crépi et plâtre	Blanc et gris	Bon
11	3	RDC - Mur 262	11-rdc-mur-cp		Crépi et plâtre	Blanc et gris	Bon
12		RDC - Mur - 253a	12-rdc-mur-cp		Crépi et plâtre	Blanc et gris	Bon
13	4	RDC - Plafond - 253a	13-rdc-pf-cp		Crépi et plâtre	Blanc et gris	Bon
14		RDC - Plafond - 262	14-rdc-pf-cp		Crépi et plâtre	Blanc et gris	Bon
15		RDC - Plafond - 262b	15-rdc-pf-cp		Crépi et plâtre	Blanc et gris	Bon
16		RDC - Plafond - 212	16-rdc-pf-cp		Crépi et plâtre	Blanc et gris	Bon
17	5	Sous-sol - Plafond - 123	17-ss-pf-cp		Crépi et plâtre	Blanc et gris	Bon
18		Sous-sol - Plafond - 123	18-ss-pf-cp		Crépi et plâtre	Blanc et gris	Bon
19		Sous-sol - Plafond - 123a(156)	19-ss-pf-cp		Crépi et plâtre	Blanc et gris	Bon
20		Sous-sol - Plafond - 123a(156)	20-ss-pf-cp		Crépi et plâtre	Blanc et gris	Bon
21	6	Sous-sol - Mur - 126b	21-ss-mur-cp		Crépi et plâtre	Blanc et gris	Bon
22		Sous-sol - Mur - 123a(156)	22-ss-mur-cp		Crépi et plâtre	Blanc et gris	Bon
23	7	Sous-sol - Plafond - 124	23-ss-pf-cc		Crépi cimentaire	Gris	Bon
24		Sous-sol - Plafond - 124	24-ss-pf-cc		Crépi cimentaire	Gris	Bon
25		Sous-sol - Plafond - 126a	25-ss-pf-cc		Crépi cimentaire	Gris	Bon
26		Sous-sol - Plafond - 126a	26-ss-pf-cc		Crépi cimentaire	Gris	Bon
27	8	Sous-sol - Mur - 124	27-ss-mur-cc		Crépi cimentaire	Gris	Bon
28		Sous-sol - Mur - 124	28-ss-mur-cc		Crépi cimentaire	Gris	Bon
29		Sous-sol - Mur - 126a	29-ss-mur-cc		Crépi cimentaire	Gris	Bon
30		Sous-sol - Mur - 127	30-ss-mur-cc		Crépi cimentaire	Gris	Bon
31		RDC - Mur - 265f	31-rdc-mur-caj		Composé à joints	Blanc	Bon
32		RDC - Mur - corridor	32-rdc-mur-gps		Panneau de gypse	Blanc et gris	Bon



ANNEXE D

Limitations

LIMITATIONS DE RESPONSABILITÉ, PORTÉE DU RAPPORT ET UTILISATION PAR DES TIERS

Le présent rapport a été préparé par WSP et les travaux auxquels il fait référence ont été entrepris par WSP pour le compte du Client. Il est destiné à l'usage unique et exclusif du Client. Toute personne autre que le Client qui utilise ce rapport, s'appuie sur ce rapport ou prend une décision basée sur ce rapport en assume seule la responsabilité. WSP ne fait aucune déclaration et ne donne aucune garantie concernant ce rapport et les travaux auxquels il fait référence.

WSP décline toute obligation envers toute autre personne ou toute responsabilité quelle qu'elle soit à l'égard de l'ensemble des pertes, frais, dommages, amendes, pénalités et autres préjudices que pourrait subir toute autre personne en raison de l'utilisation de ce rapport, de la foi qu'elle lui accorde ou de toute décision ou mesure fondée sur ce rapport ou les travaux mentionnés dans ce rapport.

Les investigations menées par WSP pour ce rapport et toute conclusion ou recommandation présentée dans ce rapport traduisent l'appréciation de WSP de l'état des lieux observés au moment de l'inspection des lieux à la date ou aux dates indiquées dans ce rapport ainsi que des informations disponibles au moment de la présentation de ce rapport. Ce rapport a été préparé pour s'appliquer spécifiquement à ce site et est basé, en partie, sur des observations visuelles des lieux, des recherches ainsi que sur des analyses spécifiques des matériaux, tel que décrit dans ce rapport. À moins d'indications contraires, les conclusions ne peuvent être étendues à des parties de site qui n'étaient pas disponibles pour une investigation directe.

Si l'état du site ou les normes applicables changent ou si des renseignements supplémentaires deviennent disponibles à une date ultérieure, des modifications des constatations, conclusions et recommandations dans le présent rapport peuvent être nécessaires.

La reproduction ou la distribution du rapport et l'utilisation des informations qu'il contient, en tout ou en partie autre que pour le Client, ne sont pas autorisées sans permission expresse écrite de WSP. Aucune disposition dans le présent rapport ne vise à constituer ou à donner un avis juridique.